

VILLE  
DE  
BAUME - LES - DAMES



DOUBS

DÉPARTEMENT DU DOUBS  
Canton de Baume les Dames  
Arrondissement de Besançon  
**COMMUNE DE BAUME LES  
DAMES**  
(N°INSEE : 25047)

**Nombre de membres**

- En exercice : 29
- Présents : 20
- Votants : 24
- Ayant donné procuration : 4
- Absents : 5

**Date de convocation**

08/09/2022

**Date d'affichage**

21/09/2022

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 14 septembre 2022**

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le QUATORZE SEPTEMBRE, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BAUME LES DAMES s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Arnaud MARTHEY, Maire, pour la session ordinaire du mois de SEPTEMBRE.

**Étaient présents (20) :**

Arnaud MARTHEY, Marie-Christine DURAI, Gérard GLEIZE, Francine COUDON, Christian BASSENNE, Sylviane MARBOEUF, Julien BOILLOT, Colette ROMANENS, Annie GIRARDAT, Jean-Claude ALAMPI, Jean-Marc VUILLEMIN, Laure THIEBAUT, Christelle LAMBERT, Sébastien FERNIOT, Christian LANIER, Frédéric SERGENT, Thomas VIGREUX, Emilie GOGAND, Maud BEAUQUIER, Soazig BONFILS.

**Procurations données (4) :**

Jean-Claude MAURICE donne pouvoir à Arnaud MARTHEY  
Dominique MISCHI donne pouvoir à Laure THIEBAUT  
Sandra BOUHESANE donne pouvoir à Christelle LAMBERT  
Camille LIARD donne pouvoir à Annie GIRARDAT

**Absents (5) :**

Bruno DEBRIE  
Philippe RONDOT  
Emmanuelle WISSANG-GIRARD  
Florian CORDIER  
Charline BARDEY

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal, Annie GIRARDAT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

**Délibération n° G06/2022**

**Objet : Général – Décision Modificative N°1**

Ajustement des crédits en dépense : Besoin de crédits supplémentaires sur l'opération 628-Hyvillo ainsi que sur l'opération 651-Aménagement sécuritaire rue de Mi cour.

Ces dépenses sont financées par la diminution des crédits sur l'opération 635-Etude muséographique. En effet, la tranche optionnelle de cette étude ne sera pas réalisée.

INVESTISSEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
op 628-20	LOGICIEL GEOIDE-HYVILO	7 200.00		
op 635-20	ETUDE MUSEOGRAPHIQUE	-14 820.00		
op 651-22	AMENAG SECURITAIRE RUE MI COUR	7 620.00		
	dépenses	0.00	recettes	0.00
			Solde R-D	0.00

**Vote du Conseil :**

Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0

Le Maire,  
Arnaud MARTHEY

